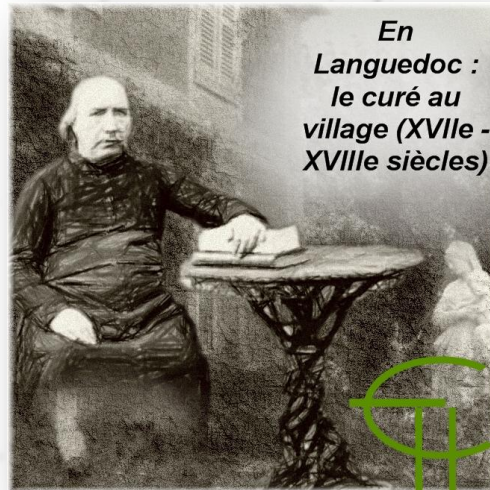


Article : En Languedoc : le curé au village (XVII^e-XVIII^e siècles)

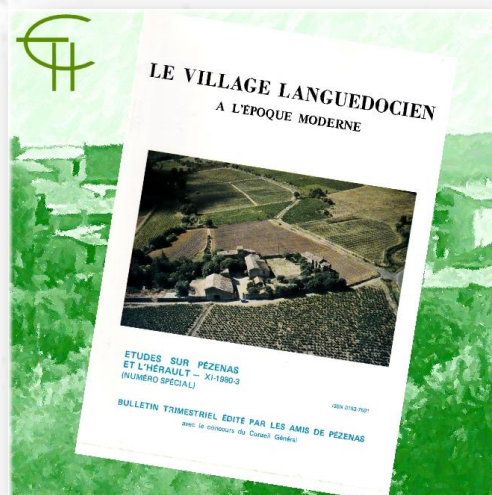


En
Languedoc :
le curé au
village (XVII^e -
XVIII^e siècles)

Auteur (s) : Alain MOLINIER

Nombre de pages : 8

Année de parution : 1980



EN LANGUEDOC :

LE CURE AU VILLAGE (XVII^e-XVIII^e siècles)

par Alain MOLINIER

Au temps de la Contre-Réforme, le curé languedocien – comme aussi bien le curé d'une France fortement rurale est presque exclusivement un curé de village. Dans ce village où il dispute la prédominance au seigneur, de plus en plus souvent absentéiste à la fin du XVIII^e siècle, il est très généralement intégré dans un milieu qui lui est familier et favorable. Pourtant l'apogée de la Contre-Réforme est bien près du reflux : le curé se heurte à la résistance des N.C. (Nouveaux Catholiques) qui forment le bloc à peine entamé des Cévennes, et surtout, dans l'ensemble, ses fonctions de pasteur des âmes ont tendance à se doubler de celles, de plus en plus lourdes, de *factotum* de la communauté des habitants.

Des curés pour une majorité de villageois catholiques

En Languedoc (malgré une légère baisse au XVIII^e siècle), au temps de la Contre-Réforme, la population est rurale à 90 %. Un sondage que nous avons fait pour 7 diocèses en 1759-60 (Albi, Castres, Le Puy, Viviers, Béziers, Alès, Alet) montre que les citadins habitent dans les villes ou les petites Cités de plus de 300 feux, ne représentent que 7,7 % de la population totale (1).

Les ruraux sont des villageois habitant massivement dans de petites et très petites paroisses jusqu'à 100 feux (500 habitants environ). Pour les 7 diocèses précédents, le pourcentage des paroissiens vivant dans ces petites paroisses est le suivant :

Albi	: 71,4%	Castres	: 58,9 %
Alès	: 56,8 %	Le Puy	: 33,7 %
Alet	: 76,9 %	Viviers	: 50,6 %
Béziers	: 66,0 %		

Ensemble des 7 diocèses : 56,2 %

Notons en outre que les paroissiens des toutes petites paroisses de 50 feux et moins, représentent 26,9 % de l'ensemble des paroissiens.

Le village languedocien, sauf dans les régions montagneuses sans intérêt stratégique notable et au faible peuplement en général, est, depuis le début du XIV^e siècle, de la Garonne au Rhône, le village à l'habitat groupé où les maisons, petites, se serrent les unes contre les autres, entourées de murailles protectrices entretenues avec persévérance et à grands frais. L'ère de ces villages murés ne se termine, au plus tôt, que dans la seconde moitié du XVIII^e siècle et bien davantage à l'orée du XIX^e siècle, quand la sécurité intérieure du pays n'est plus, définitivement, remise en question.

Villages murés villages clos devrions-dire, où tout le monde connaît tout le monde, où tout le monde surveille tout le monde et fait respecter avec des soins jaloux des tabous que « de temps immémorial » la coutume a consacrés endogamie à peu près exclusive, respect de rapports hiérarchiques fondés sur la fortune et la considération sociale, surveillance des mœurs et surtout des rapports entre filles et garçons. Les chefs d'orchestre de cet ordre social et moral ? Le seigneur encore, mais son rôle fondé sur des droits féodaux sclérosés, élimés, s'efface ; le curé, bien sûr, auréolé d'une autorité spirituelle et morale dont il use et, pense-t-on de plus en plus, dont il finit par abuser ; les consuls de la communauté laïque enfin dont le pouvoir s'affermi en même temps qu'ils acquièrent la science nécessaire à la gestion des affaires communautaires.

Les curés sont à pied d'œuvre dans des villages où la population est très majoritairement catholique. Le bastion de la Réforme, peu entamé par la Révocation et par les sorties hors du royaume, est localisé dans les diocèses de Mende, Alès, Uzès, Nîmes, Viviers, Castres. Vers 1700, on estime de 250 à 270 000 le nombre des N. C. du Languedoc (2) sur une population de 1 686 000 âmes, soit à peu près 15 % de l'ensemble de la population. Problème marginal donc celui du rapport des curés avec leurs villageois prétendument convertis ; et pourtant problème réel, aigu, fait de tensions et d'hostilités séculaires dans les villages des Cévennes.

Au temps de la Contre-Réforme, dans un tissu paroissial aux cellules nombreuses, et parfois microscopiques, chaque paroisse a son curé à demeure assez souvent il est assisté d'un vicaire. Les toutes petites paroisses de 10, 20 feux qui ne sont pas légion mais qui existent, ont aussi leur curé titulaire. La raison en revient à la densité du nombre des prêtres séculiers. Dans le diocèse de Viviers, par exemple, d'après nos calculs, en 1693 il y a 1 prêtre pour 220 habitants, en 1774, 1 pour 259. Mais recrutement massif ne signifie pas recrutement géographiquement homogène. Les hautes terres fournissent le gros du contingent des curés, non seulement pour les diocèses d'origine, mais aussi pour les diocèses voisins, particulièrement ceux de la plaine du Bas-Languedoc, moins « productifs » si l'on peut dire. C'est ainsi qu'une part non négligeable des prêtres des diocèses de Vabres, Castres, Le Puy, Viviers coule vers la plaine languedocienne littorale ou les vallées intérieures (3). Dans le diocèse de Viviers où l'on a des données chiffrées, le recrutement géographique est le suivant :

% de la population en 1774	nombre cumulé de prêtres ordonnés par habitants de 1690 à 1790
vallées piémont	43,0 1 pour 202
(jusqu'à 300 m.) montagne	29,5 1 pour 167
(plus de 800 m.)	27,4 1 pour 87

Donc nos curés sont dans une proportion importante, d'origine rurale et montagnarde. Pourquoi la montagne fournit-elle tant de curés ? Sans vouloir trouver ici la raison définitive alors que tant d'explications peuvent intervenir, faisons tout de même remarquer que l'étude économique de la montagne vivaroise a montré que de Louis XIV à Louis XVI, cette région des hautes terres était la plus défavorisée du diocèse. Être curé de paroisse ou même simple vicaire, c'était se mettre en dehors de la misère et de l'errance, atroces, au temps de Louis XV et plus encore sous le royal aïeul. Mieux même : c'était mettre aussi à couvert une partie de sa famille. De là ces feux de curés et de vicaires artificiellement gonflés lors du dénombrement de 1695, en pleine crise de fin de règne, de frères, de sœurs, de neveux. Notons toutefois que les curés ne sont pas les seuls à agir de la sorte : les feux des ménagers les mieux nantis recueillent aussi jusqu'à de lointains parents « nourris par charité ». Que la situation relativement privilégiée du curé de campagne ait engendré comme A. Arnaud le suggère, une sorte de népotisme dynastique, cela ne paraît pas invraisemblable. Constatons en tout cas que si népotisme il y a, il se rencontre souvent en montagne. Exemple parmi d'autres : à Lachapelle Graillouse, au cœur de la montagne vivaroise, pendant un siècle, par *résignations* successives de frères en neveux et cousins, la cure reste dans la famille Agreil (4).

Les curés de campagne sont en général nommés jeunes dans leur paroisse et ils y restent longtemps. Les passages rapides, au temps de la Contre-Réforme, parmi les paroissiens sont plutôt l'exception. Les visites canoniques de 1714-15 dans le diocèse de Viviers illustrent ce propos :

Âge des curés	% des curés	curés en place depuis (ans) :
jusqu'à 35 ans	28,5	3,9
36-45 ans	28,5	8,0
46-55 ans	14,0	6,5
56-65 ans	21,6	32,0
plus de 65ans	7,3	40,0

Même dans les paroisses où la majorité protestante n'est pas a priori bien disposée envers le ...

... représentant de l'Église, les curés restent longtemps à demeure. À Royas entre 1708 et 1779 (50,0 % de N. C. en 1732), cinq curés seulement se succèdent, chacun d'eux résidant en moyenne 14,2 ans. Celui qui est resté le plus longtemps dans la paroisse y a passé 24 ans ; celui qui est resté le moins, y a passé 6 ans. À Saint-Maurice-en-Chalencon, (83,5 % de N. C. en 1732) dans la même période, cinq curés ont passé chacun, en moyenne, 15,6 ans (maximum 26 ans, minimum 1 an).

Voici un de ces curés de campagne typique de la Contre-Réforme, tel qu'il apparaît d'après son journal tenu à bâtons rompus au milieu des actes de catholicité. C'est Hugues Aulanier, curé du Brignon, petite paroisse aux confins du Vivarais et du Velay. Il est né en 1601 et il est nommé curé de la paroisse en 1638. Il meurt nonagénaire en 1691. Pendant 53 ans c'est sur lui qu'a reposé toute l'action de la Contre-Réforme. Issu de cette paroisse même et d'un milieu paysan, on peut dire qu'il se révèle être un véritable « curé de choc » n'hésitant pas, pour mater l'hostilité païenne de nombre de ses paroissiens, à faire le coup de poing (5). À beaucoup d'égards il s'apparente à cette famille des curés du temps de Louis XIV tel cet Alexandre Dubois, curé de Rumezies dans les Frandres (6).

L'instruction de nos curés paraît assez bonne dans l'ensemble. On peut l'apprécier de deux façons différentes. Et tout d'abord d'une manière directe, au moins pour le diocèse de Viviers entre 1690 et 1790. Au séminaire de Viviers fondé par les Sulpiciens en 1650, les curés ont fait un séjour de plusieurs mois. Cependant le nombre des diplômés – plus nombreux dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle – est un peu faible. En effet sur 1461 clercs candidats à la prêtrise entre le grade de sous-diacre et celui de prêtre, 261 seulement, en un siècle, ont obtenu un diplôme ou des lettres de fin d'étude (17,8 %). A. Arnaud qui a étudié de près cette formation nous persuade que l'instruction est très bonne en ce qui concerne l'étude de l'Écriture et des Pères, de la liturgie et de la controverse. Mais il lui apparaît qu'il y a eu une tendance à négliger, surtout pour les curés de campagne, la culture générale. D'une manière indirecte, nos propres informations vont dans le même sens. Elles ressortent de cette enquête que les Bénédictins firent auprès des curés de Languedoc à partir de 1759. Sur 3270 curés que comptait la province à cette date, 823 ont répondu au questionnaire des Bénédictins, ce qui correspond à un sondage à 25,1 %. De plus, 80,0 % des curés qui ont répondu, sont des curés de campagne. De ces réponses nous retirons deux enseignements. D'abord, le français, langue savante est utilisée par tous les curés avec plus ou moins d'habileté. Aucun mémoire n'a été rédigé en langue d'oc dans laquelle cependant se font les rapports avec les paysans. Toutefois, dans les montagnes et les petites paroisses rurales, la langue savante est mal maîtrisée, l'écriture étant pratiquement phonétique. En deuxième lieu, la culture savante a trois objets de prédilection. Une faible minorité de curés campagnards s'intéresse à l'économie politique de haute volée : quelques-uns connaissent les idées des physiocrates et les discutent. Plus souvent nos curés s'occupent de débrouiller le bon du mauvais dans la question de répartition des impositions royales. Tel voit dans les compoix périmés la source d'une fiscalité débordante ; tel autre dans une capitation mal répartie entre gens des villes et gens des campagnes, l'origine de la misère paysanne : « l'inégalité pour tout est pour le pauvre peuple de la campagne ». Un des *hobby* savants de nos curés est ensuite la linguistique, ou plus exactement l'étymologie du nom de leur paroisse. Un latin systématiquement appliqué leur fait voir partout l'explication soi-disant scientifique. Voyez Lieuran au diocèse de Béziers : c'est évidemment le *locus ridens* ; Juvinas au diocèse de Vivier dériverait de *nasus jovis* et le curé Genton de désigner tel « grand rocher qui a la figure d'un nez », précisément celui de Jupin. Enfin, autre ornement de l'esprit, l'histoire. La prédilection des curés en la matière va à l'histoire de l'Antiquité divisée en deux grands chapitres : l'un avant Constantin où l'histoire païenne se confond avec l'histoire de l'Antéchrist ; l'autre après le bon, après le grand empereur protecteur de l'Église. L'histoire médiévale et moderne aussi, n'est pas oubliée : elle se construit à coups de généalogies et de cartulaires qui justifient la hiérarchisation d'une société pyramidale et la possession de droits acquis depuis des temps immémoriaux.

Le curé dans le cadre villageois : la connaissance de la paroisse et des paroissiens.

Ce qui ressort avec force de la correspondance des curés avec les Bénédictins, c'est qu'au milieu du XVIII^e siècle, pour la majorité d'entre eux, la paroisse est une sorte de petite patrie. La raison en revient sans doute au fait que les curés sont originaires du village où ils exercent leur ministère ou des environs immédiats. Les marques de cet attachement sont caractérisées par une vision globale et particulière de l'espace vécu. Cette connaissance peut aller jusqu'à pouvoir cartographier un plan de la paroisse, à y placer ...

... le village, les hameaux, les fermes isolées, l'église, les chemins, les ruisseaux. Néanmoins, dans les descriptions globales, les lieux inhabités, les monts inaccessibles ou rarement fréquentés, sont décrits d'une manière plus floue. Pour le curé de village, l'espace vécu est forcément l'espace humanisé. Toutes les curiosités sont énumérées avec une sorte de délectation : fontaines aux eaux douces comme le miel qui chantent doucement la gloire de l'Eternel, chemins de croix historiés, tombeaux de saints célèbres – tel celui de Saint François-Régis à Lalouvesc – qui attirent des foules de pèlerins, cloches anciennes et clochers branlants qui bravent les siècles, tout y est, étiqueté, répertorié. Parfois la verve du curé se complait dans les mises en scène qui rehaussent le prestige villageois : c'est à Nieygles (mais, bien sûr, écrivez Niaigle dit le curé Malosse) que certain aigle miraculeux, ayant enlevé la ceinture bleue de la Vierge vint l'apporter aux paroissiens. D'où les vertus thérapeutiques de la statue de la Vierge de l'église avec sa ceinture de taffetas bleu : elle guérit des goitres et des maux de reins et prévient des fausses couches. Le curé Malosse nous prévient qu'il y a là probablement quelque zèle exagéré – « le peuple est trop crédule » dit-il sans grand rapport avec la religion, mais basta !, le talent des iconoclastes peut bien s'exercer ailleurs.

Sans conteste, l'amour de la petite patrie se refroidit dans deux cas. D'abord dans les paroisses où la majorité des paroissiens N.C. ne contribue pas à provoquer l'attachement à la localité. Ensuite dans les paroisses où la pauvreté générale, l'austérité, provoquant la répulsion. Il faut bien voir que nos curés des années 1760 sont des personnages à qui la sensibilité préromantique n'échappe pas ; d'où ces lieux que rendent affreux les précipices insondables, ces landes à perte de vue qui engendrent la mélancolie, ces terrains hérissés de rocs accablés de soleil et qui, peut-être, préfigurent déjà l'Enfer. Ainsi, le curé Pélecuer de Saint-Mélany au diocèse de Viviers décrit ainsi sa paroisse : « La nature s'est attachée de ramasser toutes les qualités qui constituent un véritable désert, aussi elle n'est recommandable que par les endroits qui rendent un pays affreux... ». Le curé de Meyrueis au diocèse d'Alès ne craint rien tant que les cavernes diaboliques de Jonquet et de Tridoule qui recèlent, croit-il avec ses paroissiens, des démons et des monstres introduits là-dedans, d'après la tradition, par les Romains ignobles.

À l'attachement à la petite patrie, se joint la connaissance intime des villageois. Cette connaissance c'est avant tout celle que le curé a du seigneur local. Les relations entre les deux personnages, si ce sont des relations dominantes, ne sont pas nécessairement des relations d'amitié. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle on peut dire que l'on voit autant de curés hostiles aux seigneurs locaux que ceux qui lient leur sort à la « réaction féodale ». À Sérignan, le curé Mas se ligue aux Bénédictins de Saint-Thibéry, gros décimateurs de la paroisse contre les consuls et la communauté qui prennent quelque recul par rapport aux choses de la religion. À Colombières, au diocèse de Béziers, le curé Faunières prend fait et cause pour le seigneur qui veut ressusciter une *tasque* antique sur les olives. Les paroissiens font-ils la grève de cet impôt ? Lui, Faunières, fait la grève des messes et des sacrements : la guerre dure deux ans (1777-79) et finit par la déconfiture du curé (7). À l'opposé, le curé de Mélas en 1759 fustige dans sa correspondance le marquis vivarois Hillaire de Jovyac, véritable tyran paroissial qui fait et défait les consuls à sa fantaisie et exerce ses brimades sur l'ensemble de la communauté des habitants. Assez souvent le motif d'inimitié entre curés et seigneurs locaux vient de la nomination dans la paroisse d'un titulaire que le seigneur ne souhaitait pas, ayant sollicité la place pour un protégé. C'est ce rôle de curé intrus qu'avait joué en 1638 Hugues Aulanier, curé du Brignon dont le poste avait été convoité par un autre, appuyé par la veuve Des Roys, seigneuresse du lieu. La guerre pour ce motif fut allumée entre le curé et la veuve. À la mort de celle-ci en 1653, Aulanier écrit : « Elle m'avoit grandement traversé en sa vie et donné beaucoup de dommages m'ayant fait battre et attaquer par trois masques à l'arbre de Chabreysac y avoit quelque temps et beaucoup endommagé. Mais que Dieu lui fasse paix ! ».

Au moins en milieu très majoritairement catholique, les curés de village ont une connaissance approfondie des villageois. Un sondage qui porte sur 849 familles recensées entre 1695 et 1737 dans 6 villages du Vivarais nous montre que 4 familles seulement étaient totalement ou partiellement inconnues, c'est-à-dire moins de 0,5 % de l'ensemble de ces familles. Comme les *status animarum* précisent si ces paroissiens communient régulièrement et font leurs pâques, on peut dire que la presque totalité de ces paroissiens est atteinte par la pastorale. Si de telles constatations peuvent être généralisées, elles sont susceptibles de remettre en question l'idée reçue selon laquelle une frange non négligeable de la population, véritable prolétariat rural non catéchisé, émigré ensuite à la fin du XVIII^e et au XIX^e siècle dans les villes de la fabrique, aurait contribué à propager l'indifférence religieuse

Cependant la chrétienté marginale en milieu villageois existe bien, même très réduite. On la rencontre dans les lieux de la sociabilité villageoise et surtout dans ces lieux quand ils sont éloignés du clocher ...

... paroissial. Il est significatif à cet égard de voir les curés des années 1760 jeter un cri d'alarme à propos des cabarets, lieux de perdition. Et il est en effet exact que les délits sexuels qui apparaissent dans les déclarations de grossesse des justices seigneuriales du XVIII^e siècle, ont relativement souvent le cabaret pour cadre de manifestation. Plus les cabarets sont éloignés du village dont l'habitat est dispersé, et plus leurs méfaits sont craints par les curés. Au fond, on en connaît la raison essentielle ce sont des mondes où la surveillance collective s'exerce moins. Et c'est une constatation analogue que nous faisons à propos des conceptions illégitimes : dans la paroisse de Valgorge où l'habitat s'émiette en fermes et hameaux, plus on s'éloigne du clocher villageois et plus l'illégitimité augmente. Pour confirmer tout ceci il faudra bien quelque jour étudier l'illégitimité des villages clos et celle des villages à l'habitat dispersé et pas seulement sur quelques cas isolés comme nous l'avons fait. Nous ne serons pas étonnés non plus de voir apparaître les moulins des bords de ruisseaux, souvent isolés dans la campagne, parmi les lieux d'une sociabilité ambiguë : l'oisiveté cachée dit-on, y engendre le vice ; ainsi apparaissent certains d'entre eux, tel celui de Pied-de-bœuf dans la région d'Annonay. Autres marginaux de la chrétienté : les pêcheurs du littoral méditerranéen et le monde furtif de la batellerie sur le Rhône.

Quant aux N.C. au XVIII^e siècle, malgré les fulminations nombreuses, ils sont des marginaux à peu près totaux de la vie culturelle catholique. On voit exceptionnellement les parents à l'église et on traîne leurs enfants à la messe. Le curé qui les connaît très mal, parle d'eux par dénigrement. Voyez les consuls disent les curés : protestants, ce sont des ignorants – ce qui est faux : ils sont en général plus instruits que les consuls catholiques. Pire même : ce sont des gens malhonnêtes ; ne font-ils pas porter la plus grande part des impositions royales par leurs concitoyens catholiques ? Les mariés au Désert ? À la vérité, concubinaires vulgaires ! En général les curés considèrent leurs paroissiens villageois N.C. comme des opiniâtres qui ont abjuré sans adhérer sur le fond. À cet égard est représentatif le témoignage du curé Dupré, de Saint-Etienne-de-Serre : « C'est une paroisse toute religionnaire, mutine et propre à la révolte, elle a toujours donné des marques de sa désobéissance, tantôt elle a démolie ses églises, chassé ses curés et attenté plusieurs fois à leur vie. Elle est la première qui a eu la hardiesse de se marier au désert, la première où s'est fait assemblées en plein jour... ».

La charge des âmes villageoises

La fonction du curé qui devrait être exclusivement religieuse déborde largement ce cadre : son action est aussi sociale et politico-administrative.

Le service divin constitue cependant le plus clair des occupations du curé au village. Aux messes à dire s'ajoutent les baptêmes, mariages et sépultures à célébrer. En temps ordinaires, ces cérémonies pour une paroisse de 500 à 1 000 âmes, peuvent occuper le curé jusqu'à 30 minutes par jour, ce qui peut paraître insignifiant. Mais ces temps ordinaires sont hachés de temps pleins : mois de janvier, février, novembre pour les mariages, mois d'août, septembre, octobre pour les mortalités. En temps d'épidémie le nombre de minutes employées aux cérémonies d'enterrement peuvent être multipliées par 5 et 10. Les périodes de missions constituent aussi des temps forts de l'occupation religieuse du curé. Voici par exemple, la mission menée à Rodes, paroisse de la Cévenne catholique, en avril 1768. Avec l'assentiment de l'évêque, le curé Bérard a fait venir au début du mois trois Pères Capucins qui, pendant 24 jours, avec l'aide de leur hôte, et pendant 15 à 18 heures par jour, ont partagé leur temps en homélies, confessions interminables en plusieurs fournées (400 hommes et 400 femmes et enfants y participent), processions dans le terroir, exposition permanente du Saint Sacrement, récitation du chapelet après le repas du soir. L'accomplissement du service divin n'est d'ailleurs pas si simple le curé doit amener tout son monde aux offices. Au Brignon, le curé Aulanier, avant les vêpres, doit faire la razzia des jeunes qui préfèrent danser au pré du couderc ou jouer aux boules jusque devant la porte de l'église. Quelques fortes têtes parmi les adultes lui font une concurrence déloyale au moment de la messe : le 1^{er} juillet 1648 le notaire, anticlérical notoire, fait venir au village « un tambour pour danser contre l'espres commandement que Monseigneur en avoit fait de danser le premier dimanche du mois en l'honneur du saint rosaire et ne voulant adister à la procession détournoit les paroissiens ».

La surveillance de la morale chrétienne dans les lieux de sociabilité n'est pas, non plus, une mince affaire. Il faut que le curé prenne garde à ce qui se passe dans les cabarets, dans les réunions de jeunes pour la fête annuelle du saint de la paroisse (la *vogue* en Velay), pour les feux de la Saint-Jean, pour les ...

... plantations de *mais*. Aulanier sévit particulièrement au cabaret et dans les *mais* qui, sous couleur de rendre hommage aux belles du pays, tournent aux scènes d'exhibitionnisme grivois. Le 10 décembre 1647 Hugues Aulanier s'introduit avec éclat au cabaret du Brignon et au milieu des imprécations, bousculant les joueurs attablés « rompt » leurs cartes « à la grande stupéfaction de tous et de chacun ». Ce faisant, il met la main au collet du mécréant notaire et le jette dehors aidé en cela par la notairesse qui a accouru au pugilat. Mais la spécialité de notre pugnace curé, c'est de débusquer les *mais* qui, une fois, se tiennent dans tel hameau et une fois dans tel autre. En 1667, la scène se passe au hameau de Rogieres « où les bouviers et valets du lieu avoient effigié un homme de bois avec des postures honteuses et indignes du christianisme que m'obligea de dire à ces valets d'oster cette figure honteuse aultrement que j'abattois leur may ce que n'ayant daigné faire, le lendemain voyant encore ladite posture me fis bailler une hache... aucun des habitans ne m'ayant voulu adsisiter, je coupa et abattis leur may, rompis leur infasme posture et la brusla dans la maison de Pierre dudict lieu où estant survenus, deux bouviers m'accablèrent d'injures et opprobres me volant assassiner sans que ledict Pierre les en empêchast disant que je payerais tost ou tard et qu'ils s'en prendroient à ma personne de quoy il faudroit foire informer. Mais comme il faut tout pardonner, je pardonne à ces insolences ».

Les attributions religieuses du curé l'amènent aussi à être un exorciste. Dans une civilisation rurale où les préoccupations des récoltes, et en définitive de la nourriture, jouent un rôle prépondérant, il ne faut pas s'étonner de voir les Rogations occuper une place capitale dans l'action du curé. Exorciser la vermine des futures moissons, conjurer des nuages noirs et bas la grêle destructrice par des prières « et oraisons faicte à ce subject », par des sonneries de cloche, constituent l'occupation de ce brave curé Aulanier pour laquelle ses villageois ont la plus grande déférence. Plusieurs fois dans l'année et surtout dans les premiers jours de juillet, Le Brignon et son terroir, deviennent l'objet de processions assidues « pour faire prières et adjurations contre les poux et chenilles et autres bestes qui gastoient les léguminages ». Malgré les exorcismes, en juillet 1656, un orage détruit une partie des récoltes du hameau de Bessarioux. Les paroissiens de ce hameau accusent alors leur curé d'avoir favorisé ses autres ouailles à leur détriment et ils le malmènent, le traitant « d'enragé comme un cheval meschant homme que le diable emporteroit ou qu'on le tueroit un jour ». Ces épithètes n'empêchent pas Aulanier de continuer son action et d'étendre ses pouvoirs jusqu'aux animaux d'élevage que ronge un mal mystérieux. En 1680 notre curé emploie à cet effet « eau bénite, sel, vinaigre, bonnes herbes foin et pain pour guérir certain enchantement ou sortilège des sorciers qu'ils avoient jeté sur la langue des animaux ». Le talent d'Aulanier s'étend jusqu'à l'exorcisme des revenants : en septembre 1644 il est appelé dans le village voisin de Cayres pour chasser le fantôme du feu curé de la paroisse, Antoine Bonnet qui, disait-on, « faisoit du bruit et avoit apparu à une sienne niepce soeur d'André Bonnet » pour lui causer des misères.

Au village, la fonction sociale prolonge inévitablement la fonction religieuse. Et tout d'abord le curé est un marieur car il est un chasseur de concubinaires. Une sorte de téléphone rural de surveillance des relations entre filles et garçons aboutit jusqu'à lui : il est tout naturellement le lieu de rencontre des renseignements collectés. À la vérité la fonction de curé marieur n'est pas facile car elle se heurte à des milieux familiaux assez souvent hostiles aux arrangements et qui ont suscité justement les amours contrariées. Voici un exemple de ces tractations maritales. En 1758, les relations entre Marguerite Périer, 21 ans, de la paroisse de Saint-Marcel-les-Annonay et de Mathieu Malignon du même village ont été assez loin pour que l'on en augure, comme nous dirions aujourd'hui, un heureux événement. Le curé a été prévenu par quelques dévotes personnes et il entend conclure l'affaire par un rapide mariage. Il écrit au juge du marquisat d'Annonay chargé de recevoir la déclaration de grossesse de Marguerite : « J'espère que selon votre usage bonne justice sera rendue à ma paroissienne. Depuis la conception le commerce a toujours duré. Le fils Malignon voudroit bien épouser la chrétienne mais le père s'y oppose. Le nommé Pierre Valenconne dit Martel du lieu de Blanchard. Antoine Revoil dit Bernard du lieu d'Ecuvilles et Marie Quiblier veuve Blanchard peuvent déclarer avoir été les témoins de l'empressement de nos gens à se rendre dans l'isle de Cythère. Le frère de la fille qui a cessé de l'être a produit 6 livres et 12 sols s'il faut ; que si le père pour son contingent ne finance pas, il porroit payer en vin. Sa récolte a belle apparence... ».

Ensuite la fonction sociale du curé est celle du pacificateur par excellence. Les rixes, règlements de compte, bagarres diverses à la sortie des cabarets, au retour des foires, dans les fêtes votives sont sévèrement considérés par les curés qui veulent extirper la violence par l'appel à la charité chrétienne et à la raison. Aulanier que l'on voit assez souvent intervenir parmi ses paroissiens qui en viennent aux mains n'en a pas moins un comportement paradoxal s pour Dieu et l'Église il en vient un jour à se battre avec le ...

... mécréant notaire dont on a déjà parlé : mais fait-il observer, l'autre l'avait provoqué lui donnant « un grand coup de pied au cousté droit à la porte de la placette où renia plus de trente fois le nom de Dieu ». Pour sa défense légitime et contre les provocateurs, Aulanier conçoit assez facilement que l'on se défende par le feu et par le fer. Au fond, ce Don Camillo vellave contemporain de Louis XIII et Louis XIV, est indulgent à la violence des paysans dont il partage l'existence : n'a-t-il pas lui-même, au-dessus de son lit « une espée et baudrier buffle deux pistolets et un fusil fort bon et bien jolis » valant bien dit-il 50 livres ? Une nuit, en manquant de l'assassiner, on force son presbytère et on lui vole son intéressante panoplie : pendant huit jours il en est malade.

Enfin, la fonction sociale du curé se prolonge dans les talents raisonnés de guérisseur. Car, s'il guérit les animaux ensorcelés, il préside surtout à la guérison des hommes, soit en jouant le rôle d'intermédiaire entre Dieu et les chrétiens, soit en pratiquant une médecine que nous pourrions appeler « naturelle ». Le curé de Mélas joue le rôle d'intermédiaire quand il fait toucher à ses paroissiens certaine clé miraculeuse qui guérit de la rage. Vers 1760, nombreux sont les curés de village qui guérissent directement en utilisant deux atouts : les tisanes faites de savants mélanges d'herbes récoltées par eux à la belle saison et les eaux minérales aux vertus curatives depuis longtemps éprouvées. Pour ne citer qu'un exemple, en 1759, le curé de Saint-Alban-en-Montagne, Michel, traite ses paroissiens malades d'hydropisie à grandes lampées « d'une eau douce comme le miel » qui sourd de quelque rocher. La tradition des curés guérisseurs se poursuit au XIX^e siècle. Le curé Enjolras dit-on, dans sa paroisse de Barnas aurait soigné au bas mot cinquante mille personnes. Le curé Maron, de Faugères, en Vivarais, officiait devant le portail de son église et guérissait avec des tisanes (8).

Enfin il faut parler de la fonction politico-administrative qui tend de plus en plus à accaparer le curé surtout à partir des années 1680, la tendance naturelle de la monarchie absolue fut d'utiliser les curés à des fins administratives. La raison en est que le curé est en principe le personnage le plus instruit de la paroisse et que la fiscalité royale, la surveillance des N. C., l'assistance des populations que la faim assaille, exigent un administrateur local capable d'agir vite et bien. Illettrés à 50 et 70 % jusque dans les dernières décennies du XVIII^e siècle, les consuls de village du Languedoc ne pouvaient que difficilement répondre à ces exigences. Les curés acceptèrent le rôle parce que la hiérarchie religieuse les y poussa, mais surtout en ce qui concerne le rôle de répartiteur des impôts qui accablaient les paysans, ils ne le firent pas sans répugnance. Néanmoins voici en quelque sorte le calendrier alourdi de leurs fonctions administratives ils tiennent régulièrement les actes de catholicité au moins depuis 1667 et en double minute depuis 1736. À partir de 1774, ils sont chargés de faire un relevé systématique des baptêmes, mariages et sépultures en indiquant la cause des mortalités et en rédigeant déjà des sortes de petites topographies médicales. Ils assurent presque tous les dénombrements à partir de la seconde moitié du règne de Louis XIV : en Vivarais, ce sont eux qui ont dressé ceux de 1693, 1695 et 1721. À plusieurs reprises, Basville leur demande d'adresser à l'Intendance les états des N.C. ; en 1703 dans les Cévennes camisardes révoltées, on leur fait jouer le rôle d'indicateurs de basse police ils doivent donner les noms des paroissiens les plus exaltés.

Au fond, à y regarder de près, on en est venu progressivement à une alliance administrative et politique entre la monarchie d'Ancien Régime et l'Église. Malgré eux, les curés sont devenus les agents de transmission entre les deux pouvoirs. À la fin du XVIII^e siècle, l'atmosphère religieuse des villages languedociens est tout à fait empoisonnée par les relents qui se dégagent de cette ambiguïté.

Le curé, cas modal, de la Contre-Réforme est un curé de village. Son cadre d'action est celui d'une chrétienté rurale à perfectionner ou même à évangéliser et à initier aux mystères du catholicisme romain. Le syncrétisme religieux auquel participent encore ces curés au XVII^e siècle, s'épure au XVIII^e. Le rôle du curé déborde peu à peu de la fonction religieuse : on a tendance à en faire un magistrat villageois pour une religion d'État. C'était précisément le piège à éviter car, dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, se produit une mutation rapide d'une part, l'ascension des élites villageoises finit par provoquer une concurrence dans l'administration communautaire. Les curés en sortent affaiblis dès lors que la paysannerie tente de lui arracher les attributs de sa magistrature. D'où une frustration partout ressentie par les curés de campagne dans les années qui précèdent la Révolution. D'autre part, la *take off* économique, par le biais de la poussée démographique et la promotion de la manufacture urbaine, va progressivement déclasser les petites paroisses rurales au profit des plus importantes, voire des villes. À très long terme cette mutation qu'il ne voit pas car il n'y a pas été instruit ni préparé, décline dans sa fonction religieuse, le curé de campagne l'avenir de la chrétienté à évangéliser est plus urbain que rural.

Alain MOLINIER (Paris).

NOTES

1. - Bibliothèque Nationale, fonds Languedoc, vol. 22 sq. (documentation importante).
2. - S. Mours et D. Robert : *Le protestantisme en France du XVIII^e siècle à nos jours*, 1972, p. 157.
3. - G. Cholvy : *Religion et société au XIX^e siècle : le diocèse de Montpellier*, Lille, 1973, p. 32-66.
4. - A. Arnaud : *Le recrutement du clergé séculier dans le diocèse de Viviers 1690-1790*, mémoire inédit s.l.n.d.
5. - A. Mazon : *Vivarais et Velay. Deux livres de notes journalières au XVII^e siècle*, Annonay, 1890.
6. - H. Platelle : *Journal d'un curé de campagne au XVII^e siècle*, Paris, 1965.
7. - G. Bechtel : *Colombières-sur-Orb au XVIII^e siècle*, thèse inédite, Paris.
8. - P. Charrier : *Le folklore du Bas-Vivarais*, Paris, 1964.

Année de parution : 1980

AU SOMMAIRE DU VOLUME 1980 n° 3



Claude ACHARD, Le maraudage à Pézenas (1760-1790) ;

M. FERRIÈRES, Une éducation cévenole à la fin de l'Ancien Régime ;

G. FOURNIER, Structures sociales et pouvoir social dans le village languedocien à la fin de l'Ancien Régime ;

M. LAGET, Médecine des campagnes et thérapeutiques savantes au XVIII^e siècle ;

G. LARGUIER, Villages narbonnais aux XVII^e et XVIII^e siècles, les villages dépendant de l'archevêque de Narbonne ;

E. LE ROY LADURIE, A propos du village languedocien « vu » par un roman du XVIII^e siècle (résumé) ;

G. MAUCHARD, Espezel, en pays de Sault au temps des Rois (XVII^e-XVIII^e siècles), croissance et opacité. Recherche d'une formulation de la bonne ménagerie ;

A. MOLINIER, En Languedoc : le curé au village (XVII^e-XVIII^e siècles) ;

Louis SECONDY, Scission religieuse et vie quotidienne à Pignan sous l'Ancien Régime ;

Jean-Jacques VIDAL, L'évolution morphologique d'un village : Vauvert

<http://www.etudesheraultaises.fr/>

